

**COMMUNIQUE DE PRESSE | 11 OCTOBRE 2018**

## **DECLARATION SECHERESSE 2018**

Suite à un Eté 2018 particulièrement chaud et sec, la mairie de Bellerive s'apprête à déposer une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

Les Bellerivoises et Bellerivois ayant subi des dommages sur leur(s) bien(s) en raison de cette sécheresse sont invités à se faire connaître **jusqu'au 16 novembre 2018** auprès du service juridique et assurances de Vichy Communauté au 9 place Charles-de-Gaulle 03200 Vichy en établissant en amont un courrier explicatif accompagné de photographies à l'appui.

| contact : Madame Schmitt (Vichy Communauté) au 04.70.96.57.16 ou par mail à [y.schmitt@vichy-communaute.fr](mailto:y.schmitt@vichy-communaute.fr). |